Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 19

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208671

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Consultation. — Notre ami Fredo, qui a un joli coup de crayon, arpente la campagne, croquant un paysage par ci, par là.

Il est arrêté par une brave campagnarde, qui le prend pour un vétérinaire et lui demande une consultation pour sa vache malade.

— Mais, ma bonne dame, objecte l'artiste, ahuri, je ne suis pas vétérinaire.

— Vous savez pourtant bien ce qu'il faut. Dites, croyez-vous qu'il faudra l'abattre ?

— Ma foi, répond Fredo, avec philosophie, on peut toujours essayer.

L'Europe en poche. — Un guide dont toute personne qui voyage ne se peut passer, c'est le *Guide Mignon* (Ad. Soldini, éditeur, Genève). Il comprend, dans un format des plus pratiques et disposés très judicieusement les horaires des chemins de fer de Suisse, de France, d'Allemagne, Autriche, Belgique et Angleterre, avec les prix et indication des hôtels les plus recommandés.

L'édition d'été 1912 contient aussi deux nouvelles cartes détaillées des chemins de fer français et une série de tableaux indiquant la marche des trains de l'Etat français, des Compagnies du Nord et d'Orléans. Prix : 60 cent.

LES DIX CHŒURS OBLIGATOIRES

Notre consultation, touchant les *dix chœurs patriotiques*, dont tous les citoyens et citoyennes devraient savoir à fond et les paroles et la musique, rencontre partout un accueil très empressé.

On nous écrit à ce propos :

« Mon cher *Conteur vaudois*, tu demandes quels sont les dix chants patriotiques que tout Vaudois devrait savoir par cœur. Voici comment je formerais ce répertoire :

1. Le *Cantique suisse*, de Zwissig. 2. La *Prière patriotique*, de Jaques-Dalcroze. 3. *A la patrie*, de Ch. Vulliemin : « Prends tes plus belles mélodies... » 4. *Helvétie*, de Juste Olivier : « Il est, amis, une terre sacrée... » 5. *Les Alpes*, d'Eugène Rambert : « Salut, glaciers sublimes... » 6. *Roulez tambours*, d'Amiel. 7. Le *Canton de Vaud*, du doyen Curtat : « Chantons notre aimable patrie... » 8. L'*Hymne vaudois*, du colonel Rochat : « Vaudois, un nouveau jour se lève... » 9. Le *Ranz des vaches*. 10. *Po la fita dau quatorze*, de Marindin.

Posséder ces dix morceaux d'un bout à l'autre n'exige pas de bien grands efforts de mémoire. Le tout est de les avoir appris dans sa jeunesse et de les répéter quelques fois, chaque année.

Mais estimons-nous satisfaits, si chacun arrive à savoir tous les couplets d'au moins trois d'entre eux, par exemple des nos 1, 7 et 10.

Un vieux Vaudois.

* * *

Une dame de Lausanne, dont l'initiative prise par le *Conteur* a toutes les sympathies, indique les 10 chants que voici :

1. *Chant national suisse*. « O monts indépendants » (4 strophes). 2. *Cantique suisse*. « Sur nos monts quand le soleil... » (3 strophes). 3. *Sempach*, « Sempach, ton drapeau rallie... » (4 strophes). 4. *Roulez tambours*, pour couvrir la frontière... (3 strophes). 5. *Le canton de Vaud*. « Chantons notre aimable patrie... » (6 strophes). 6. *Prière patriotique*. Jaques-Dalcroze : « Seigneur accorde ton secours... » (Festival. 2 strophes). 7. *L'oiselet a quitté sa branche* : Jaques-Dalcroze (3 strophes). 8. *Le vieux Léman*. « O vieux Léman, toujours le même... » (3 strophes). 9. *Helvétie*. « Il est, amis, une terre sacrée... » (2 strophes). 10. *Hymne vaudois*. « Vaudois un nouveau jour se lève... » (3 strophes).

* * *

Une autre dame, de Château-d'Œx, qui signe « Une bonne vaudoise » et qui trouve l'idée excellente, se prononce en faveur des 10 chœurs suivants.

Monsieur,

Le *Conteur* de samedi a eu une excellente idée, en appelant l'attention de ses lecteurs sur le choix à faire, pour obtenir qu'on puisse chanter, d'un bout à l'autre, au moins dix chœurs, dans notre Canton de Vaud. Je me permets de nommer les dix qui me semblent utiles, dans bien des circonstances :

1. *Patrie à ton appel...* 2. *Cantique suisse.* 3. *Chantons notre aimable patrie...* 4. *Tout Suisse porte dans son cœur...* 5. *Les Alpes sont à nous...* 6. *Sempach, champ semé de gloire...* 7. *Salut, glaciers sublimes...* 8. *Le Ranz des vaches* (Lé z'armaillis dé Colombetté). 9. *Chantons, chantons ensemble, la jeunesse et les fleurs...* 10. *Comme volent les années.*

* * *

La lettre suivante nous est adressée de Vevey :

« Le concours que vous ouvrez dans le dernier numéro du *Conteur* au sujet des paroles de nos chants populaires est d'autant plus intéressant qu'il est depuis longtemps et sera malheureusement encore longtemps à l'ordre du jour. Comme je suis pleinement d'accord avec votre correspondant, je tiens à appuyer son initiative en vous soumettant les chants qui, à mon avis et pour le moment du moins, seraient les plus appropriés à être chantés par cœur.

» Ce sont :

1. Chant national : *Hymne à la patrie*, de Barblan. 2. Prière patriotique : *Seigneur accorde ton secours* (Dalcroze). 3. Chants de marche : *Salut glaciers sublimes* (Plumhof) ; 4. *Il est amis une terre sacrée* ; 5. *A toi nos chants, berceau...* 6. Canton de Vaud : *Chantons notre aimable patrie* (versets à choisir). 7. La Patrie : *La Patrie est sur nos monts*. 8. Divers : *Prends tes plus belles mélodies*. 9. *Fleurette*. 10. *Comme volent les années*.

» Il vous semblera drôle que j'élimine le *Cantique suisse* et le *Rufst du...* Le premier parce qu'il est d'une musique trop délicate, surtout à la fin ; il devrait être appris naturellement comles autres, mais chanté seulement dans les occasions où fanfare, orchestre ou orgue accompagne les chanteurs.

» Le second n'est pas suffisamment à nous. Cependant, s'il fallait en faire notre chant national, je préférerais les paroles *O monts indépendants* à *Patrie à ton appel* ou autres. Le chant que j'estime avoir sa place toute trouvée comme chant national et que j'ai inscrit en tête de ma liste est l'*Hymne à la Patrie*, de Barblan. (No 12 du *Chansonnier des chanteurs vaudois*.)

» Composée pour la fête de Calven, cette mélodie mâle et vibrante s'adapte aussi bien à des paroles françaises qu'allemandes ou romanches, puisque, sauf erreur, elle a déjà été adaptée à ces trois langues. De plus, son auteur ne peut être plus suisse, puisque, grison d'origine, habitant Genève, Barblan est autant français qu'allemand, italien que romanche (suisse s'entend).

» Il serait à souhaiter que nos compositeurs romands, actuellement nombreux, donnent davantage dans la note populaire, afin que dans quelques années nous puissions nous dispenser dans ce domaine de faire encore appel aux mélodies allemandes, nombreuses et jolies il est vrai, mais dont le texte français n'est pas toujours heureux.

» Je vous félicite, Monsieur le Rédacteur et votre correspondant, d'avoir soulevé cette question, et en souhaitant à votre initiative tout le succès qu'elle mérite, je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite cousidération.

F. Décosterd-Dufour. »

* * *

Autre lettre, de Lausanne, celle-ci :

« Pour être facilement appris par cœur et longtemps conservé dans la mémoire il faut qu'un chant soit simple, mélodieux, bien rythmé. En voici quelques-uns qui me paraissent remplir ces conditions et qui, appris à l'école, auraient leur place marquée dans nos courses, nos fêtes, nos banquets :

» 1. *Le Canton de Vaud*, du doyen Curtat. 2. *Hymme vaudois*, du colonel Rochat. 3. *Le Drapeau*, de F. Forel. 4. *Chant national suisse*. Musique de Caray, paroles de H. Rœrich. 5. *La Suisse est belle*. Musique de Nægeli, paroles de J.J. Porchat. 6. *Le mal du pays*. Musique de Heim ; paroles de J. D. Dulex. 7. *L'appel*. Musique de C. Wilhelm, paroles de J. L. Moratel. 8. *A l'Helvétie*. Musique de J. Haydn, paroles de Marc Monnier. 9. *La patrie*. Musique de A. Zœllner, paroles de C. Chatelanat. 10. *Roulez tambours*, de Amiel.

» Si je ne mentionne pas le beau « *Cantique suisse* » de Zwyssig, c'est parce que ce chant présente certaines difficultés d'intonation qui en rendent l'exécution, sans préparation, passablement périlleuse.

« Sans créer un nouveau recueil il serait facile de faire dans ceux qui existent un choix de quelques mélodies populaires que tout enfant sortant de l'école devrait savoir par cœur.

E. R. »

Nous avons reçu encore d'autres réponses. Ce sera pour samedi prochain.

A l'hôpital. — Une dame patronesse à un malade :

— Etes-vous catholique ?

— Non, madame, je suis asthmatique.

Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche, 12 mai : *Les Armaillis*. — *Paillasse*.

Mardi, 14 mai : *Mignon*.

Mercredi, 15 mai : 2e représentation populaire, *Thaïs*.

Vendredi, 17 mai : soirée de gala avec le concours de Mme Clæssens, contralto, une seule représentation de *Le Roy d'Ys*.

Les amateurs d'opéra seront vraiment favorisés ; ils auront occasion de goûter à tous les genres.

* * *

Kursaal. — Pour clôturer la saison et terminer brillamment la campagne de 1911-12, M. Tapie donnera, une semaine seulement, *Le Mariage de l'Assesseur*, pièce vaudoise à grand spectacle de MM. J. Monnet et E. Tissot, qui fait suite à « Favey et Grognuz ».

Il n'y aura qu'une seule matinée, demain dimanche 12, à 2 h. et demie, car la dernière soirée aura lieu mercredi 15 irrévocablement.

La tournée en Suisse romande de ces deux pièces si amusantes commencera par Fribourg, le jeudi 16. Il faut donc se hâter !

CACAO

Suchard

LE DÉJEUNER PAR EXCELLENCE

Draps de Berne et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygaz**, fabricant à **Bleienbach**.

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO